

ABONNEMENT.

Un an. 30 fr.
Six mois. 16
Trois mois. 8

Hors du Département.

Un an. 35 fr.
Six mois. 18

On s'abonne

Chez tous les Libraires
français et étrangers.

ECHO DE L'OUEST

DIEU ET LA FRANCE

Religion. — Famille. — Propriété.

INSERTIONS.

Annonces, la ligne. . . 20 c.
Réclames, — . . . 30
Faits divers, — . . . 75

S'adresser, pour l'insertion
des annonces, à M. Paul
GODET, imprimeur, place
du Marché-Noir.

On s'abonne

Chez tous les Libraires
français et étrangers.

EUGÈNE DE MIRECOURT,
Rédacteur en chef.

Paraissant tous les jours, le lundi excepté.

ADMINISTRATION.
Rue Saint-Jean, n° 8, à Saumur.

L'assemblée générale des actionnaires de la société anonyme de l'Echo de l'Ouest aura lieu le mercredi 15 mai 1872, à midi précis, au siège de la société, rue Saint-Jean, n° 8, au 1^{er} (maison Gaborit).

ÉPHÉMÉRIDES DE LA COMMUNE.

8 MAI 1871.

Prise du fort d'Issy. — Les trois bataillons qui l'occupaient l'ont évacué hier soir, à la tombée de la nuit. Le fort de Vanves brûle. Impossible d'éteindre l'incendie. Tout homme qui se montre sur les ruines du fort est abattu par les chassepots et les mitrailleuses des Versaillais qui sont de garde dans les tranchées.

Attaque de l'armée de l'ordre sur les Hautes-Bruyères. Les travaux avancés sont pris malgré le feu terrible de la redoute.

En même temps, les batteries de Montretout couvrent de mitraille le Point-du-Jour et les bastions d'Auteuil et de Passy. Une canonnière de la Commune reçoit un boulet dans sa coque. Elle est obligée, pour ne pas couler bas, de jeter à la Seine tout son lest et toutes ses munitions de guerre.

LE LIBÉRALISME

OU LA PLUS FÉCONDE INVENTION DU DIABLE.

Sous ce titre, le *Journal du Mans* publie un article qui, par les idées qu'il exprime, réclame l'hospitalité de nos colonnes et notre approbation complète.

I

On l'a dit souvent, chez nous libéralisme signifie littéralement despotisme. Et, chose remarquable, c'est qu'il n'est pire despote que l'homme qui se targue le plus de libéralisme. Voyez l'extrême-gauche de la Chambre; c'est dans son sein que s'accroît davantage l'amour de la liberté, de l'égalité et de la fraternité. Eh bien! confiez donc le gouvernement des affaires à ces hommes-là, et bientôt vous saurez à quoi vous en tenir sur leurs aspirations libérales, égalitaires et

fraternelles! Mais à quoi bon? Est-ce que nous n'avons pas vu à l'œuvre leurs frères et amis, les Gambetta, les Delescluze, les Félix Pyat, les Millière et cent autres?

Et que les Ordinaire, les Rouvier et les Langlois de l'extrême-gauche ne viennent pas s'inscrire en faux contre nos assertions: parlent-ils jamais de la liberté autrement qu'en rugissant, et ne vous font-ils pas naturellement penser aux hôtes du Jardin des Plantes, qui, derrière leurs barreaux, demandent, eux aussi, la liberté? Eh bien! accordez-la aux uns et aux autres, et bientôt vous verrez le sang ruisseler; mais nous ne craignons pas de l'affirmer, ce ne sont pas ceux que l'on *panse*, — qu'on nous permette ce jeu de mots en matière si grave, — ce ne sont pas ceux-là qui en répandront le plus!

Mais hâtons-nous de justifier l'extrême-gauche. Elle est logique, et, étant posé le principe qu'on appelle libéralisme, elle ne veut que tirer les conséquences qui en découlent nécessairement, fatalement. Et pour nous bien convaincre de cette vérité, suivons la filière du libéralisme, c'est-à-dire prenons-le à son point de départ, et suivons-le dans ses dernières conséquences.

Il faut d'abord bien considérer que le libéralisme prend sa source dans la révolte contre l'enseignement religieux, contre Dieu! et voilà pourquoi, une fois enrôlé sous son étendard, le catholique le mieux intentionné, le plus modéré, peut aller à l'abîme. N'en avons-nous pas des exemples tout récents sous les yeux? Ah! ne nous étonnons donc pas si, à plusieurs reprises, Pie IX a condamné en termes si énergiques le catholicisme libéral.

Premier point de départ. Voici un honnête homme; il est chrétien, il remplit ponctuellement ses devoirs de chrétien, il se dit sou-

mis à l'Église, il vénère le chef de la religion; s'inclinant devant le représentant de Dieu sur la terre, il reconnaît même son autorité infaillible en matière doctrinale, mais il lui interdit de passer outre, et il s'arroge le droit de préciser les bornes qui séparent le spirituel du temporel, comme si, sur de pareilles questions, il en savait plus long que le Vicaire de Jésus-Christ lui-même, comme si le temporel n'était pas essentiellement lié au spirituel.

Voilà le libéralisme dans son œuf, voilà le point de départ, c'est le commencement de la révolte, c'est le premier pas dans la voie de l'erreur, qui conduit en ligne directe à l'incrédulité, à la libre-pensée et, en fin finale, à la barbarie!

Aussi, une fois la voie ouverte, voyez-vous s'y précipiter une foule de chrétiens qui admettent ceci, qui rejettent cela et qui finissent par devenir des révoltés, qui s'appellent Loyson, qui s'appellent Michaud! Des demi-chrétiens, des quarts de chrétiens de cette trempe, il en pullule aujourd'hui dans notre société moderne, et de là à la libre-pensée il n'y a qu'un pas.

Et que peuvent faire et dire contre eux les catholiques que nous appellerons libéraux du premier degré? De quel droit viendraient-ils dire, ces premiers révoltés, à ceux qui vont de l'avant: Vous allez trop loin! Est-ce qu'ils ont autorité pour leur assigner une ligne de démarcation?

**

Mais c'est alors que surviennent nos libres-penseurs, engagés, eux aussi, mais beaucoup plus avant dans la voie du libéralisme. « Halte-là! crient-ils aux croyants libéraux de toutes nuances; nous vous interdisons d'aller plus loin. Sans doute vous avez des idées généreuses, mais vous traînez encore au pied le boulet de la superstition. Si nous

vous laissons faire, vous n'arriveriez jamais au but. Donc, à nous le gouvernement des choses d'ici-bas! Nous respecterons d'ailleurs vos croyances, qui tiennent encore une grande place dans la société, et nous les entourerons du respect et de la protection qui leur sont dus. »

A partir de ce moment, l'Église catholique n'est plus libre. Elle est subordonnée à l'État, qui s'empare de ses biens, lui jette comme par grâce une indemnité dérisoire, se déclare propriétaire de ses temples, qu'il veut bien lui prêter, et s'introduit même dans le sanctuaire, en faisant entrer dans le conseil de fabrique des hommes nommés par lui.

N'est-ce pas là l'histoire de l'Église de France à partir du commencement de ce siècle?

Mais ce n'est pas tout. Écoutez maintenant d'autres libéraux soi-disant plus avancés, plus amis de la liberté que les autres qui se disent conservateurs:

« Qu'avons-nous besoin, s'écrient-ils, de l'Église, de cette institution surannée et ennemie de la liberté, qui se nourrit de la substance de la France, et qui ne sert qu'à l'enrayer dans sa marche vers la civilisation nouvelle? Assurément, nous n'entendons pas nous imposer aux consciences, et nous voulons que chacun soit libre de croire ou de ne pas croire, d'aller à la messe ou de n'y pas aller, mais chacun doit payer les ministres de son culte. Donc, séparons l'Église de l'État; c'est au nom de la liberté que nous demandons cette mesure. »

J.-L. LEMAÎTRE.

SAUMUR

7 MAI.

On lit dans la *Liberté*:
Le maréchal Bazaine va se constituer pri-

Feuilleton de l'Echo de l'Ouest.

AFFAIRE DES LIBRES-PENSEURS.

Tribunal de police correctionnelle

DE L'AVENIR.

13^e CHAMBRE.

Mars 1874.

Le tribunal entre en séance. Voici le texte du jugement.

« Attendu que le sieur Renan, homme de lettres et membre de l'Institut, vient de publier une édition à BAS PRIX de la *Vie de Jésus*, dans l'intention manifeste d'achever de corrompre les classes populaires et de les pousser à la révolte sociale, conséquence naturelle de la révolte religieuse;

« Attendu que ledit Renan, jusqu'à sa vingt-troisième année, au su et vu de chacun, a pratiqué la doctrine chrétienne avec une pleine conviction et un enthousiasme voisin de la sainteté;

« Attendu que, depuis, — par un revirement qu'il n'a pas craint de rendre public, — il a renié ses principes, foulé aux pieds les croyances de sa

jeunesse, et poussé le vertige et le blasphème jusqu'à nier la divinité du Christ, jetant ainsi au milieu de l'univers chrétien l'abomination et le scandale;

« Attendu qu'une volte-face aussi déplorable, qu'une impiété aussi atroce dérivent, — selon toute apparence, — d'un trouble dans les facultés intellectuelles du prévenu, et que la réflexion, le silence, la retraite peuvent seuls changer un état moral dont les effets ont été si pernicieux;

« Par ces motifs:

« Décide et ordonne que le sieur Renan va reprendre son ancien costume clérical, pour être reconduit, à l'instant même et sans retard, dans la cellule qu'il occupait autrefois au séminaire de Saint-Sulpice.

« Là, pendant les heures de repos et de solitude que l'indulgence de la loi lui accorde, il devra, sous peine de réclusion perpétuelle:

« Ou se frapper la poitrine avec les marques du plus profond repentir, en demandant pardon à Dieu et aux hommes;

« Ou rédiger un mémoire justificatif, dans lequel il sera tenu de démontrer par des preuves dont le tribunal, assisté de médecins, se réserve le contrôle, que, — loin d'être frappé de folie, comme on

le suppose, il est devenu incrédule à la suite d'un retour sérieux sur lui-même, d'une étude approfondie de la doctrine qu'il repousse, et d'un renoncement absolu aux vices et aux débauches de ce monde, renoncement accompagné de la pratique des vertus dont ses pareils ne donnent pas ordinairement l'exemple;

« Déclarant par contre, dans le cas où lesdites preuves seraient faites et admises, qu'il a été, jusqu'à l'âge de vingt-trois ans, un aveugle et un idiot de premier ordre. »

**

Sur un signe du président, les gendarmes entourèrent le condamné, le dépouillèrent de sa redingote, et lui passèrent une soutane, malgré ses cris et sa résistance. On termine cette toilette pénitentiaire en lui attachant un rabat sous le menton et en le coiffant d'un bonnet carré.

Une gaité bruyante éclate dans le prétoire.

Beaucoup de jeunes avocats, mêlés au curieux, trouvent que l'auteur de la *Vie de Jésus* a une bonne tête.

LE PRÉSIDENT.

Gendarmes, emmenez le condamné!

**

Après l'affaire de M. Renan, le procès des autres libres-penseurs n'offre plus qu'un intérêt médiocre.

MM. Louis Jourdan et Eugène Ténoc, convaincus de moqueries indécentes et de propos outrageants envers les ministres du culte, seront astreints, pendant huit jours consécutifs, à distribuer l'eau bénite aux deux portes principales de la paroisse Saint-Eustache, — et cela respectueusement, — sous menace d'aggravation de peine.

« Il faut, ajoute le dispositif, convaincre, une fois pour toutes, la rédaction du *Siècle* que la foule qui hante nos églises se compose de personnes dont l'extérieur annonce les mœurs honnêtes et la vie décente; que ces personnes appartiennent aux classes de la société les plus respectables; que, si elles préfèrent la maison du Seigneur aux cabarets où on lit le *Siècle*, elles font preuve par cela même de dignité, de délicatesse et de bon goût, — sans parler du reste, — et qu'elles sont en assez grand nombre pour qu'on s'impose l'obligation de respecter leur croyance, de ne pas troubler leur culte, et de leur épargner définitivement le chagrin de voir des journalistes insulter ce qu'elles honorent et manger tous les matins un prêtre à la croque-au-sel. »

sonnier. Sa détention aura lieu à Versailles. D'après les règlements militaires, la garde d'honneur qui sera préposée à sa surveillance sera commandée par un colonel. Nous croyons que ces bruits, sans être littéralement exacts, reposent sur un fondement réel.

Après avoir lu la dépêche du *Times* qui annonce que trente-huit conseils généraux ont adressé à M. Thiers des vœux en faveur du maintien de la République, plusieurs députés ont résolu d'adresser une interpellation au gouvernement, afin de savoir s'il entend ou non faire exécuter la loi qui interdit les vœux politiques aux conseils généraux.

Le chiffre de *trente-huit* a été donné, par M. Barthélemy Saint-Hilaire, à celui des correspondants du *Times* qui va tous les jours conférer avec lui.

Les vexations de la police française à l'égard des partisans de Charles VII dépassent toute proportion. Notre gouvernement, assez naïf pour regarder Amédée contre un « allié », s'épuise en efforts pour lui prouver ses bonnes dispositions. Si nous réunissions tous les faits qui nous arrivent de la frontière espagnole, nous formerions un dossier qui pourrait être intitulé : « Attitude policière de notre gouvernement », et qui indignerait les honnêtes gens.

Nous n'entrerons pas aujourd'hui dans les détails, et nous nous bornerons tout d'abord à signaler la conduite de la police envers don Alphonse. N'a-t-on pas dit qu'il avait été traité avec les plus grands égards ? Eh bien ! voici comment les choses se sont passées. Le prince arrive à Marseille, trouve un agent de police qui le suit jusqu'à l'hôtel, subit diverses questions et répond que, si on ne lui permet pas de s'approcher de la frontière d'Espagne, il se rendra en Suisse. A peine couché, on vient lui dire que, d'après des instructions arrivées au moment même, il devra quitter Marseille le lendemain. Plus tard, un agent de police le réveille encore pour lui signifier que, d'après une nouvelle dépêche, il doit prendre le train du matin.

Don Alphonse partit en effet par le train du matin. Arrivé à Mâcon, il fut retenu dans les salles d'attente et dut passer la nuit sur un banc : l'ordre était donné de ne pas le laisser sortir. La princesse sa femme venait de passer deux nuits en mer et une fort mauvaise nuit à Marseille : une nuit d'emprisonnement dans les salles d'attente de Mâcon n'était pas de nature à la remettre.

M. le président donne pour escorte à MM. Louis Jourdan et Eugène Ténoc une demi-douzaine de sergents de ville, chargés de les conduire au poste que leur assigne le tribunal auprès des bénéficiers de Saint-Eustache, et de leur mettre en main le goupillon. Leur entrée en fonctions immédiate, comme donneurs d'eau bénite, est ordonnée d'urgence.

Les condamnés prennent un air de victimes dans l'espoir de provoquer sur leur sort l'attendrissement de l'assistance.

On ne s'attendrit pas.

Pierre Véron, journaliste voltairien très-grotesque et plus irréligieux encore, est accusé de méfaits analogues. « Il sera gardé à vue », dit le tribunal, dans les bureaux du *Charivari*, dont il est rédacteur en chef, et copiera, de sa plus belle main, le catéchisme tout entier du diocèse, car on voit clairement qu'il n'en sait pas un traître mot. Afin d'assurer l'exécution de la sentence, le *Charivari* cessera de paraître, tant que le susdit Pierre Véron ne sera pas exécuté jusqu'à la dernière ligne. Une fois la copie vérifiée et collationnée par qui de droit, on l'imprimera dans les colonnes du journal, et on la servira toute chaude aux estaminets de France et de Navarre, qui en ont le plus grand besoin.

Voilà un échantillon des « égards » que l'on a pour les royales personnes.

(Union.)

Le *Patriote* anonyme d'Angers reproduit les sots articles du *Courrier de Saumur* au sujet de la prétendue catastrophe de la poudrière, et cela, bien entendu, sans mettre à côté nos réponses. C'est une manière aimable et toute démagogique de se venger de nos plaisanteries sur le banquet Trouessart-Chauvin - Chauveau. Toutes les ignominies du mensonge et la plus effroyable peste révolutionnaire doivent affliger sans relâche un pays, une civilisation où tout individu à peu près lettré peut immédiatement écrire, imprimer, publier partout, tout ce qui passe par son cerveau malsain, et n'a besoin, pour trouver des lecteurs parmi les masses impures, que d'être assez infâme et assez insolent. Rochefort a été plus lu dans le courant d'un seul mois, que tous nos grands écrivains ensemble dans le cours d'un siècle. Après lui, Vermersch eut le même honneur. Rochefort, Vermersch et sa bande, et tous ceux qui écrivent avec la même probité et le même style n'inspirent aux honnêtes gens que le mépris et le dégoût.

Mais, hélas ! les honnêtes gens sont si rares !

ESPAGNE.

M. Thiers, qui a si étrangement épousé la cause du duc d'Aoste, commence à être inquiet. Son attitude n'est pas seulement scandaleuse, elle constitue un odieux oubli du droit international, mais elle est en même temps une faute politique, et elle porte une grave atteinte aux intérêts français.

M. Thiers finira-t-il par le comprendre ? Et s'il tarde à reconnaître son erreur, s'il persiste à se faire sur les frontières d'Espagne l'agent de la Prusse et de l'Italie, l'Assemblée saura-t-elle parler le langage du patriotisme et de l'honneur ?

En attendant, nous devons constater qu'à l'hôtel de la présidence on a pris toutes les mesures pour être promptement et complètement renseigné sur la marche des événements. Si donc le gouvernement ne s'empresse pas de communiquer ses informations, nous pouvons en conclure que les dépêches reçues à Versailles ne sont pas favorables à Amédée, devenu l'« allié » de M. Thiers.

Le *XIX^e Siècle* dit avec raison :

Le gouvernement français a donné des ordres à ses consuls à Saint-Sébastien, à Santander, à Bilbao et à l'ambassadeur de France à Madrid, de lui envoyer chaque jour un courrier jusqu'à Saint-

« Il est expressément interdit à Pierre Véron de rien ajouter de son crû, et il empêchera ses rédacteurs en sous-ordre de glisser le moindre alinéa dans ce numéro exceptionnel, afin de laisser aux abonnés l'efficacité d'une lecture dégagée d'explications indécentes et de commentaires stupides. »

Quant à M. Sauvestre de l'*Opinion Nationale*, ancien pédagogue de Bonnetable, et à ses confrères peu connus (1), ils devront cirer humblement, pendant quarante jours, — juste le temps du carême, qu'ils n'observent pas, — les souliers des Révérends Pères Jésuites et de plusieurs autres ordres religieux, insultés et vilipendés par leurs articles, dans les différentes feuilles qu'ils rédigent.

Le tribunal invite particulièrement ces messieurs à profiter de l'occasion pour nettoyer aussi leur intelligence, qui s'embourbe de plus en plus.

Il tance vertement M. Sauvestre, bizarre démagogue, qui s'obstine à ne pas comprendre que des citoyens peuvent s'assembler où ils veulent, porter un costume de leur choix, mener la vie qui leur convient,

(1) Les rédacteurs du *Patriote* d'Angers, par exemple, et du *Courrier de Saumur*.

Jean-de-Luz, où les dépêches seront lues et transmises télégraphiquement à Versailles. Comment se fait-il alors que le gouvernement nous communique un aussi petit nombre de nouvelles ?

Le correspondant du *Temps* confirme le succès des carlistes. Il écrit de Madrid le 30 avril :

Les communications de Madrid à Bilbao sont complètement interceptées ; elles sont libres à Pampelune.

Le gros des forces insurgées de la Navarre est concentré dans le canton de *las Amezcuas*. Ce canton offre une surface de quinze à seize lieues carrées, couverte en partie de bois épais et séculaires, coupés par de nombreux cours d'eau, terrain très-accidenté, qui rend impossible la manœuvre des troupes régulières et de la cavalerie. De plus, *las Amezcuas*, situé entre Pampelune et les Alduides, sur la frontière de France, rendent aux carlistes la retraite excessivement facile. C'est là que, lors de la première guerre civile de sept ans, le général Zumalacarrege organisa une armée considérable, et détruisit par deux fois les forces des généraux Mina et Rodil.

Le général Serrano se dirige rapidement de ce côté : tout va dépendre du résultat de la première rencontre. Si l'armée du gouvernement échoue dans son attaque et est repoussée, il faut s'attendre à voir des milliers de carlistes sortir de toutes les provinces basques, d'Aragon et de Catalogne, et venir renforcer l'armée du prétendant.

Une correspondance de Madrid, adressée le 30 avril au *Courrier de la Gironde*, annonce le commencement du soulèvement républicain :

Les républicains se sont soulevés à Jaen et dans la province de Cordoue. Ils ont débuté par couper un pont du chemin de fer du Midi, et de plus, ils se sont emparés d'une machine qu'ils ont lancée à toute vapeur, le sifflet d'alarme étant attaché. La machine a déraillé près d'un tunnel.

Le gouvernement, qui a accaparé pour lui toutes les lignes, avoue qu'il y a quelques bandes d'insurgés en Andalousie. On dit qu'il y en a plus de quinze et que ce n'est que le commencement d'une insurrection générale, dans le midi de l'Espagne et en Catalogne.

On croit que les républicains vont se soulever en masse du 4 au 6 mai prochain, au cri de : *A la porte le roi étranger !* — Madrid sera occupé militairement par la troupe et la garde nationale à la première tentative d'insurrection.

Voici maintenant ce qu'écrit un journal de Barcelonne (*El Combata*) :

« Des personnes en qui on peut avoir toute confiance assurent que l'insurrection carliste prend des proportions immenses ; ainsi le nombre des insurgés en Navarre s'élève à 5,000 hommes, en... (*mot illisible*) à 2,000, et dans les provinces de Guipuzcoa et de Biscaye au moins à 1,300. Les mêmes personnes assurent qu'un grand nombre de soldats de la garnison de Bilbao ont passé armes et bagages à l'insurrection, et que l'armée se montre très-peu disposée à se battre contre les carlistes.

» La Bourse baisse extraordinairement, et la crainte du gouvernement est indescriptible. Les

prier, jeûner et se donner la discipline, — si ce genre d'exercice est de leur goût, — sans que lui, Sauvestre, amène contre eux l'opinion, pour leur enlever cette liberté précieuse, qu'il réclame avec tant de fougue pour les siens et pour lui-même.

Frappé de la justesse du raisonnement, M. Sauvestre s'incline et avoue ses torts.

Il remercie les juges qui, avec un peu plus de sévérité, pouvaient le contraindre à servir de décrotteur à M. Louis Veillot, terrible homme, avec lequel il a eu des polémiques peu triomphantes et dont il aime à se tenir suffisamment éloigné, dans la crainte que le rédacteur en chef de l'*Univers* n'ait la botte aussi éperonnée que la plume.

Notre compte-rendu judiciaire est fini.

Les libres-penseurs voudront bien reconnaître que les condamnations du tribunal se distinguent par beaucoup de douceur, par une réserve extrême, et ne rappellent qu'en très-peu de choses le souvenir de l'Inquisition et du Comité de salut public.

EUGÈNE DE MIRECOURT.

carlistes se sont présentés en nombre à Tafalla. Les autorités ne répondent point de pouvoir s'y maintenir.

Le *Figaro* publie la dépêche suivante :

Hendaye, 8 h. 35, soir.

Le parti carliste vient de remporter un grand succès en Galice. Troupes nombreuses et admirablement organisées. Le général Cabrera quitte Londres demain. Le dénouement s'annonce prochain. Les dépêches sont muettes.

On écrit au *Courrier de France* :

Les nouvelles que je vais vous donner aujourd'hui sont de la plus haute importance, et sont extraites d'une dépêche reçue hier soir très-tard par un officier qui occupe une haute position dans l'état-major de Charles VII. Cette dépêche a été apportée par un vieux paysan au moyen d'un procédé très-ingénieux, qui consiste à diviser la dépêche par petits quartiers et à l'introduire dans les boutons des vêtements, qui peuvent se dévisser. Il devient alors facile, au moment de la lecture de la dépêche, de rapprocher ces petits carrés de papier, de la reconstituer.

Voici le contenu de cette dépêche :

« Les troupes de Serrano sont très-mécontentes, et quelques hommes ont crié : « Vive l'Espagne ! » On craint qu'un de ses généraux, qui est connu pour son attachement à Isabelle, ne fasse un pronunciamiento en sa faveur.

Quelques soldats de l'armée de Serrano ont déjà déserté, et parmi ceux-ci se trouvent cinq sous-officiers. Approchez-vous de l'armée aussi près que la prudence vous le permettra, pour favoriser et encourager la désertion. »

LES MATÉRIALISTES

ET LES ÉCOLES COMME ILS LES VEULENT.

Nous voyons des conseils municipaux demander l'éducation laïque. Dernièrement encore, les députés de l'extrême-gauche, M. Ordinaire en tête, fondaient à Paris une école laïque pour les petites filles, c'est-à-dire une école d'où l'idée religieuse sera bannie. Nous savons ce que les libres-penseurs nous répondront :

« Les parents sont libres d'enseigner à leurs enfants la religion qui leur paraît la meilleure ; l'école n'est pas faite pour enseigner la religion ; l'instruction et la religion doivent être séparées comme l'Eglise de l'Etat, etc., etc. »

Malheureusement, il faut prendre l'humanité telle qu'elle est, et juger les institutions par les résultats obtenus.

Jusqu'à présent, les écoles laïques ont donné pour résultats les fêtes de Lyon, dans lesquelles on a pu entendre les élèves, pris en flagrant délit de précoce ivrognerie, entonner des couplets obscènes et chanter, à l'intention du clergé, des chansons pleines de menaces. Nous ne voulons pas croire qu'il en soit toujours ainsi. Il y a des caractères heureux, des loyautés fortement trempées qui peuvent résister aux mauvaises influences. Mais, quand vous bannissez de l'école l'instruction religieuse et jusqu'aux emblèmes religieux, quand vous défendez à l'instituteur et à l'institutrice de conduire leurs élèves à l'église et de leur faire réciter la prière, vous les condamnez à élever des Delescluze, des Raoul Rigault et des Ferré. Vous leur donnez mission de former des athées et des matérialistes, et, dès lors, vous ne pouvez choisir pour instituteurs que des hommes décidés à remplir cette mission. La famille sera impuissante contre le mouvement général. L'enfant qui rapporterait des sentiments religieux à l'école et qui aurait l'imprudence de les manifester deviendrait,

pour ses camarades, un but de railleries continuelles.

Et notez que le maître devra prendre le parti des railleurs. La religion étant bannie de l'école, le maître n'ayant pas le droit d'en parler, un pauvre élève pourra-t-il plaider la cause de l'exilée ?

Mais, la plupart du temps, nous n'obtiendrons pas même ce petit scandale. Si les parents envoient leurs enfants à l'école, c'est qu'ils n'ont pas le temps de faire eux-mêmes l'éducation de leurs enfants. L'indifférence religieuse est la plaie de notre temps et de notre pays. A grand-peine obtenez-vous du père voltairien qu'il ne détruise pas chez son jeune fils les germes de religion qu'on lui donne. Pouvez-vous lui demander de se faire l'instituteur de son enfant et de remplir la lacune forcée que vous laisserez dans l'éducation publique ?

Nous comprenons parfaitement la persistance avec laquelle les radicaux cherchent à supprimer l'éducation religieuse.

La Commune a eu la franchise de proclamer son *credo* — renouvelé de Chaumette et d'Anacharsis Clootz. Elle a érigé le matérialisme en religion d'Etat. A côté du magistrat et du gendarme, elle enfermait le prêtre dans des prisons, elle le plaçait devant les fusils de ses bourreaux ; le prêtre, messager des vérités éternelles, était une protestation insupportable.

Quand les chefs de la Commune disaient à la foule de leurs complices subalternes : « Jouissez, gorgez-vous ! la vie est courte, et après elle il n'y a rien ! » — le prêtre leur répondait : « Tremblez ! vous êtes immortels ! »

Il est temps d'aviser et de réagir avec vigueur contre la propagande matérialiste. Les écoles laïques sont l'un des plus grands dangers de la France.

Nous signalons ce danger, sans nous laisser aller au découragement, sans même rien perdre de notre espérance. Nous avons encore sous les yeux les exemples des martyrs tombés sous les balles des Prussiens en relevant des blessés sur les champs de bataille ; nous avons présents à la mémoire les sacrifices des martyrs tombés sous les balles des communards et sous le feu de l'ennemi. Enfin, exemple aussi instructif, plus consolant peut-être, nous avons vu les assassins de la rue Haxo appeler à leurs derniers moments ces soldats du Christ qu'ils avaient poursuivis de leurs injures et frappés de leurs armes. Il les ont appelés au jour de l'expiation et ils les ont priés de les aider à bien mourir.

JULES SIMON ET JULES FERRY

Complices de Courbet et de la Commune.

Nous trouvons dans plusieurs journaux la note suivante, publiée primitivement par le *Journal de Bruxelles*, et nous la reproduisons en nous étonnant que, depuis trois jours qu'ils sont connus, les faits qu'elle relate n'aient pas été démentis :

« L'histoire se dégage chaque jour, et distribue à chacun suivant ses œuvres. Ainsi, on s'est fort ému de la légère condamnation qui a frappé Courbet. Cette juste susceptibilité de l'opinion trouve son explication dans les faits suivants :

» Pendant le siège de Paris, MM. Jules Ferry et Simon prirent part à une expédition ténébreuse, qui consistait à renverser de son piédestal la statue de l'empereur placée au rond-point de l'Etoile. Cette statue fut jetée à l'eau. Courbet était présent à cette exécution. L'on se promit dès lors de renverser la colonne, qui ne rappelait que le despotisme. Cette idée germa tellement dans l'esprit de MM. Jules Simon et Ferry, que ces deux membres du gouvernement préparèrent un projet de décret qui fut soumis au citoyen Courbet. Celui-ci écrivit une lettre exprimant la pensée que le débou-

lonnement du monument suffirait à donner satisfaction à ceux qui voulaient renverser un souvenir de despotisme, et que l'on pourrait placer les bronzes, à titre de curiosité, dans l'hôtel des Invalides.

» Survint la Commune. On sait la part que Courbet prit à la démolition de la colonne. Mis en prison à Versailles, Courbet, qui allait passer en conseil de guerre, éprouva le besoin d'atténuer son crime. Il s'adressa à ses anciens complices. Il n'eut pas de réponse. Ce fut alors qu'entra en scène une femme énergique.

» La sœur de Courbet pénétra chez M. Simon pour réclamer la lettre écrite pendant le siège, et qui pouvait attirer sur son frère l'indulgence du conseil. Le ministre de l'instruction publique se défendit de la posséder ; mais, devant les menaces de la sœur de Courbet, il lui répondit, pour s'en débarrasser, qu'il avait confié la lettre à M. Thiers. La sœur de Courbet se rendit à la Présidence ; M. Thiers n'avait pas la lettre, on fit promettre de la chercher.

» A une seconde visite chez le Président, celle qui s'intéressait si vivement au sort de Courbet rencontra M. Simon. Il s'ensuivit une scène des plus violentes. M^{lle} Courbet éleva tellement la voix, en menaçant de tout dire au conseil, que M. Simon promit tout ce que l'on voulut, et dit que la fameuse lettre passerait sous les yeux du conseil.

» Elle y passa en effet.

» Tenant sa promesse jusqu'au bout, M. Simon obtint du Président l'autorisation de venir déposer et se montra très-favorable à Courbet dans sa déposition.

» Le public, en entendant le réquisitoire si indulgent du commandant Gaveau, comprit bien qu'une haute protection s'étendait sur Courbet. Il fut tout-à-fait fixé quand il entendit la condamnation dérisoire à six mois de prison.

» Les juges, qui connaissaient le dessous des cartes, ne pouvant condamner les complices, crurent de leur devoir de ne pas se montrer trop sévères envers un pauvre d'esprit qui méfait sous les yeux du conseil la preuve qu'il existait en sa faveur des circonstances très-atténuantes. »

Chronique de l'Ouest

ET
CHRONIQUE LOCALE

Dimanche dernier, lisons-nous dans le *Journal de Mamers*, entre quatre et cinq heures du soir, le tonnerre est tombé dans la commune de Louvigny, sur la cheminée d'une maison habitée par le sieur Adrien Tabut, tisserand. Après avoir fait une longue crevasse au mur extérieur de cette cheminée, le fluide électrique est entré dans la maison, après avoir porté une partie de l'enduit intérieur sur les divers meubles qui composent le mobilier de cette maison. On n'a eu, Dieu merci, aucun accident à déplorer.

Vendredi dernier, un accident est arrivé à la carrière de Breslon, commune de Plé-châtel. Deux ouvriers, les nommés Jahier et Delouche, âgés, le premier de 23, le second de 28 ans, ont été blessés par un éboulement.

Ils travaillaient à extraire de la pierre, quand une masse de décombres provenant d'une carrière supérieure s'abattit sur eux et les engloutit. Un troisième ouvrier, nommé Valin, qui se trouvait près de là, voyant ses camarades disparus, appela du secours et fut entendu de plusieurs personnes qui accoururent aussitôt. Grâce à leurs efforts énergiques, les deux malheureux carriers purent être retirés vivants de leur tombeau : l'un d'eux, Jahier, est grièvement blessé ; le second, Delouche, n'a reçu que des contusions sans gravité.

On lit dans le *Journal d'Indre-et-Loire* :

Hier, un pied humain a été trouvé à Tours, dans le canal ; il était dans un panier enveloppé de papier ; M. le docteur Danner

a été invité à l'examiner et à dresser un rapport pour être transmis à la justice.

La police a dressé procès-verbal.

On écrit du Mans, 4^{er} mai, au *Courrier de France* :

« Notre municipalité est plus que jamais en désarroi : douze de ses membres, partisans de l'ordre, se sont déjà retirés.

» Le reste du conseil, ayant à sa tête le maire, M. Aubillard, fait une guerre d'escarmouche à M. Tassin, préfet du département, depuis que ce fonctionnaire, dans son rapport à la commission d'enquête, les a présentés sous les couleurs les plus écarlates.

» Les adjoints se renouvellent sans cesse ; l'un d'eux, M. Colas, a donné ce matin sa démission.

» Enfin, pour couronner l'édifice, un des purs du conseil vient de prendre la fuite à la suite d'une condamnation à deux années de prison pour vol et abus de confiance.

» Vous le voyez, c'est presque de l'anarchie. »

DOSSIER DU CITOYEN GAMBETTA

v

Achevons ce tableau, très-incomplet d'ailleurs, de l'œuvre de Gambetta dans le Sud-Est par quelques derniers traits :

Le gaspillage fut partout.

Nous eûmes à Lyon l'histoire mémorable des infortunes des 4,000 chevaux de Berne.

A Marseille, il y eut l'artillerie d'Alphonse Gent.

Cet incroyable préfet s'empara des capitaux de l'Etat, des départements, des municipalités, des particuliers, avec ou sans consentement, et se mit à fabriquer tout ce qui ne le concernait pas, sans se ruiner personnellement. Il avait entrepris de fondre des canons avec acharnement. Pour satisfaire sa passion, il adressa des circulaires commerciales à ses collègues circonvoisins, afin d'ouvrir des débouchés à l'artillerie qu'il s'était mise sur les bras.

Neuf d'entre eux se laissèrent séduire à ces offres alléchantes. Ils eussent trouvé ailleurs des batteries à 65,000 francs ; ils eurent l'honneur d'en recevoir de la main de M. Gent au prix de 100,000 francs, soit un écart de 35,000 francs bien comptés.

Il résulte du rapport officiel, par suite de cette monomanie et des procédés fantaisistes mis en usage dans cette affaire, une dépense injustifiée de 4,974,234 fr. 33, c'est-à-dire de près de DEUX MILLIONS, et cela dans le seul département des Bouches-du-Rhône et ses environs.

Ces deux millions, ce sont les contribuables qui auront à les payer. Il restera la consolation de s'amuser avec ce problème : Comment ces batteries taxées à 65,000 francs ont-elles bien pu être vendues 100,000 francs à des préfets de la République par un préfet de la République ?

Ce préfet de la République ne fut pas le seul, du reste, à en agir ainsi :

Avec la même ardeur que lui, les Esquiros, les Challemel-Lacour, les Valentin, les Peigné-Crémieux, les Bertholon, les Frédéric Morin, les Dumarest, les Puthod, les Philippe et autres, firent fabriquer des poudres, acheter des chevaux, construire des affûts et des caissons, confectionner des ustensiles de cuisine, traitant toutes leurs affaires sans avoir recours à la publicité tutélaire des adjudications publiques, et par l'intermédiaire de courtiers marrons et vantards qui ne dissimulaient pas les jolis bénéfices qu'ils réalisaient pour leur part.

A Lyon, à Marseille et ailleurs, on compta parmi les fournisseurs des conseillers municipaux qui ne se sentirent point retenus par l'honorabilité de leur mandat et la dignité de leurs fonctions. On vit des drapiers écouler leur léger drap d'Elbœuf ; des ébénistes chargés de fournir des coiffures ; des chapeliers livrer des marmites en fer-blanc qui ne pouvaient aller au feu.

Au conseil municipal de Lyon, chaque fois que se trouvait incidemment soulevée la question des fournitures, le plus grand nombre des conseillers présents y voyaient une personnalité, et, comme tous les gens qui ont tort, répliquaient par des gros mots.

Certains fournisseurs républicains s'étaient jetés dans ces spéculations avec tant d'entrain qu'un journal radical, c'est-à-dire absolument de leur bord, en rougit pour eux et poussa ce cri indigné :

On vole ! on vole ! on vole !

Nous ne remettons pas en scène :

Les charretiers devenus juges de paix et ne pouvant pas lire la formule du serment ;
Les chemises d'Esquiros et de Challemel-Lacour payées sur le budget ;

Les bâtons de cosmétique de la femme de chambre (!!!) d'Esquiros, également payés sur le budget ;

L'affaire mémorable du fameux camp des Alpines et de son intendant Rouvier, aujourd'hui député ;

Le camp roulant, le sac parabolique, le casque à pelle, les gamelles carrées, la Défense rurale, les caisses Ferrouillat, etc.

Si nous voulions tout citer, nous n'en finirions pas, surtout s'il fallait s'occuper aussi des communes rurales.

Nous nous en tenons là. — A. PONET.

Faits divers.

LA FOIRE AUX FEMMES.

Sur la frontière orientale du royaume de Hongrie est une petite province perdue dans les montagnes et habitée exclusivement par des familles de pâtres d'origine valaque.

Confinées par la nature dans leurs profondes vallées, sans aucunes relations extérieures, ces populations sont restées à demi-sauvages ; elles ont conservé religieusement les mœurs et traditions de leurs ancêtres. Entre autres coutumes pittoresques de cette province est une foire certainement unique dans l'univers.

La foire aux femmes.

Chaque année, le jour de la Saint-Pierre, on voit arriver de tous les côtés dans la plaine de Kalinosa, conduites par des paysans endimanchés, de longues files de chariots sur lesquels sont entassés des meubles et des ustensiles de ménages.

Suivent des troupeaux de bœufs, de moutons, parés de rubans avec clochettes neuves. Les jeunes filles ont revêtu leurs plus beaux habits de fête, fichus neufs, jupe éclatante. Les chariots se rangent tous à la file avec les troupeaux.

De l'autre côté de la foire arrivent en bandes, drapés dans leur plus belle peau de chèvre, les jeunes Valaques qui veulent *prendre femme*. La revue commence.

... Les jeunes défilent sur le front des chariots.

Le père de famille est interrogé : Combien d'écus ? combien de paires de bœufs ? Les dots sont étalées, comparées ; on essaye les serrures ; on visite l'armoire ; on tâte les bœufs, les moutons. Entre temps, la jeune fille, immobile, émue, attend le résultat de l'inspection dont dépend son avenir.

Dans le champ de foire circulent des courtiers en mariage : très-souvent il arrive qu'un

marché est rompu : une table cloche, la vache est bien maigre : la fille convient, mais l'armoire ferme mal. Quand le mariage est arrêté, on appelle le prêtre qui se promène gravement en attendant qu'on réclame son ministère, il chante une hymne, donne la bénédiction nuptiale et tout est dit.

La nouvelle mariée embrasse ses parents, monte sur le chariot et part pour un village inconnu avec un mari qu'elle n'avait jamais vu, emmenant avec elle ses meubles et ses troupeaux.

UN ÉCHO DE SÉDAN EN TURQUIE.

George Sand raconté dans le XIX^e Siècle la curieuse anecdote suivante :

Quand la nouvelle de la capitulation du dernier Bonaparte à Sedan lui fut annoncée par son grand vizir, Abdul-Aziz fut pris d'une rage indicible ; si Ali-Pacha eût vécu dans le sac de Fellah vidé sur la poussière, sa tête attendue au sérail n'aurait certes pas manqué. Mais Ali-Pacha dormait son dernier sommeil sous les noirs cyprès du beau cimetière turc, et ce fut sur le nouveau vizir que s'épancha sa colère.

« Comment ! dit-il, on m'a fait rendre visite en Europe et chez lui, à un homme qui rend son épée ! Quel est le chien, fils de chien, qui m'a poussé à ce voyage ? »

Et sur l'heure, Abdul-Aziz fit mener en sa présence deux de ses plus beaux coqs de combat, et la lutte commença. Tous deux étaient armés d'éperons, qui, à chaque coup d'ergot, s'enfonçaient cruellement dans la chair. Bientôt humilié, sanglant, l'un des deux combattants fuyait à tire d'aile. Abdul-Aziz déclara que désormais le vainqueur s'appellerait Guillaume, et le vaincu prendrait le nom de l'ex-empereur.

Le fait, paraît-il, est connu de tout le monde à Constantinople.

MENACES EN CHANSONS.

Les communeux, dit le Figaro, continuent à se livrer à une véritable orgie de poésie et de littérature de l'autre côté du détroit. Un de nos amis, arrivé hier de Londres, nous en rapporte une petite chanson que nous citerons tout entière, afin de donner à nos lecteurs un échantillon de la poésie au pétrole :

LA FLEUR DES REPRÉSAILLES.

Ils sont bien là-bas vingt-cinq mille
Que nous ne reverrons jamais,
Mais leur mort n'est pas inutile...
Leurs cadavres, c'est de l'engrais.
La vengeance a fait ses semailles,
L'engrais est bon, aussi voyez
Pousser la Fleur des Représailles
Sur la fosse des fusillés !
Fleur rouge comme la bannière
De la Commune de Paris,
Comme le sang du prolétaire,
Fleur de l'espoir, fleur des proscrits !
O peuple écrasé, patiente,
Bientôt la Révolution
Ira cueillir la fleur sanglante
Sur la tombe des morts sans nom !

L'auteur de cette barcarolle est inconnu. Elle n'a jamais été imprimée, mais jouit d'une vogue méritée, et on n'entend plus que cela dans Leicester-square et les environs.

LA FIN D'UNE PARADE.

Parmi les suicidés obscurs qui se sont débarrassés de l'existence, la semaine dernière, figure un pauvre diable de saltimbanque, dont l'histoire est singulièrement tragique. C'est un nommé Joseph Denis, dit Cognac.

Il courait les foires des environs de Paris, où il jouait le rôle de Paillasse dans une troupe de bateleurs.

Il avait avec lui sa fille, que, malgré sa singulière position sociale, il élevait de son mieux. Jamais il n'avait voulu la laisser monter sur les tréteaux.

Il y a six mois, elle disparut tout-à-coup, en avertissant par un billet son père de ne pas la chercher.

Le pauvre homme faillit devenir fou de douleur. Pendant un mois, il ne put faire de parade. Cependant, pressé par la faim, il reprit son ancien métier, et entra dans une autre troupe de saltimbanques.

Un soir qu'il débitait au public ses bêtises accoutumées, une femme très-élégamment mise, mais complètement ivre, accompagnée de plusieurs jeunes gens, vint s'asseoir au premier rang des banquettes... Il reconnut sa fille.

— Bonsoir !... papa, cria celle-ci d'une voix enrouée.

— Maintenant, messieurs et mesdames,

continua Denis sans paraître entendre, je vais me noyer, la parade est finie.

Tout le monde éclata de rire...

On a repêché le cadavre de Denis il y a huit jours.

Dépêches

ET DERNIÈRES NOUVELLES.

ESPAGNE.

Jusqu'ici l'Agence Havas n'a cessé de nous annoncer les défaites des carlistes et les victoires de Serrano. Voilà quinze jours que les soldats de don Carlos sont en fuite, et que les troupes d'Amédée les poursuivent et les dispersent. Or il est constant que le soulèvement grandit et que le trône d'Amédée est de plus en plus chancelant. Si les bandes fuient encore ainsi pendant quelques jours, nous apprendrons sans doute qu'Amédée a fait une vigoureuse sortie de sa capitale et qu'il a réussi à gagner le littoral pour s'embarquer sur quelque navire italien.

L'expérience acquise pendant cette première quinzaine nous engage donc à reproduire les télégrammes de l'Agence Havas et à nous en prévaloir pour nous féliciter de la marche des événements. Du moment où les succès attribués par les dépêches à Serrano correspondent aux progrès de la cause de Charles VII, nous souhaitons vivement que le télégraphe continue à enregistrer les nombreuses victoires du maréchal.

Voici les dépêches de l'Agence Havas :

Madrid, 4 mai.

(Dépêche arrivée seulement le 6 à 40 h. et demie du matin.)

Le télégraphe et le chemin de fer de Bilbao à Alsasua sont rétablis.

Les bandes, dans la province de Tarragone, ont été battues.

Rien de nouveau du Maestrazzo.

Madrid, 5 mai.

Les troupes, sous les ordres du général Morionès, ont rencontré hier, dans la ville d'Orosquieta, arrondissement de Pampe-lune, les bandes réunies de Carasa et Aguirre, commandées par don Carlos. Un combat a eu lieu, et les carlistes ont été complètement défaits. Un très-grand nombre de prisonniers ont été faits par les troupes.

Madrid, 5 mai, 8 h. soir.

Il résulte des détails reçus sur le combat d'Orosquieta que les carlistes ont perdu 40

morts, 10 blessés et qu'on leur a fait 730 prisonniers.

Les troupes poursuivent les bandes carlistes et continuent à leur faire un grand nombre de prisonniers.

Don Carlos, avec 200 hommes, fuit dans la direction de la France ; il est suivi de près par les troupes.

Pour les articles non signés : V. CHALOPIN.

L'ILLUSTRATION, JOURNAL UNIVERSEL.

N° 1525. — 4 Mai 1872.

Texte : M. Tisserenc de Bort. — Revue politique de la semaine. — Courrier de Paris. — Le comité des femmes de France. — Ernest Laugier. — Le meurtre de Miss Litters, nouvelle (fin). — Gazette du Palais. — Strasbourg : démolition des fortifications et de la citadelle. — Les Théâtres. — La Nouvelle-Calédonie : d'Oubatche à Balade. — Revue littéraire : Les princes d'Orléans, par Charles Yriarte. — Échecs.

Gravures : M. Tisserenc de Bort, ministre de l'agriculture et du commerce. — Une séance du Comité des femmes de France. — M. Ernest Laugier. — Espagne : Une bande de partisans carlistes dans la montagne d'Aitzgoni. — Strasbourg : Démolition d'une partie des fortifications de la ville ; — démolition des fortifications de la citadelle. — Nouvelle-Calédonie (3 gravures). — Louis-Charles-Philippe-Raphaël, duc de Nemours ; — Marguerite-Adélaïde-Marie d'Orléans, princesse Czartoriska. — Rébus.

PARIS-JOURNAL vient d'acheter, au moment où elle allait être mise en vente, toute la première édition de Rabagas. Il donne gratuitement ce volume grand in-8°, de 250 pages, que MM. Michel Lévy frères devaient vendre 4 fr., à toute personne qui s'abonnera pour six mois et à ceux de ses abonnés dont l'abonnement a encore au moins deux mois à courir et qui renouvellent pour une nouvelle période de trois mois.

Un an, 40 fr. ; six mois, 22 fr. ; trois mois, 12 fr. — Rue Favart, 2, Paris.

(Pour les demandes de province, envoyer 50 centimes pour frais d'envoi et de poste.)

VALEURS ÉTRANGÈRES.

Toutes valeurs étrangères sont frappées par la nouvelle loi d'un droit de timbre de 1 0/0 de la valeur nominale, soit 6 francs par obligation de 500 francs. On comprend quelle importante dépréciation va être la conséquence de l'application de la loi.

La promulgation de la loi est imminente; vendez de suite vos valeurs étrangères, vous rachèterez quand la baisse sera produite.

En adressant vos valeurs par lettres chargées à l'Office du Comptant, 1, rue Saint-Georges, à Paris, vous recevrez vos fonds par le retour du courrier, ou l'on en fera l'emploi que vous indiquerez. Nous vous conseillons d'acheter de la rente 3 0/0 ou 5 0/0, ou de placer vos fonds en report en attendant le nouvel emprunt.

Office du Comptant, 1, rue Saint-Georges, à Paris.

Saumur, imprimerie de P. GODET.

COURS DE LA BOURSE DE PARIS DU 6 MAI 1872.

Valeurs au comptant.	Dernier cours.	Hausse	Baisse.	Valeurs au comptant.	Dernier cours.	Hausse	Baisse.	Valeurs au comptant.	Dernier cours.	Hausse	Baisse.			
3 % jouissance 1 ^{er} janv. 71.	54 35	»	»	15	Crédit Foncier, act. 500 f. 250 p.	895	»	»	7 50	C. gén. Transatlantique, j. juill.	240	»	»	»
4 1/2 % jouiss. 22 septembre.	78	»	»	»	Soc. gén. de Crédit industriel et comm., 125 fr. p. j. nov.	628 75	»	»	1 25	Canal de Suez, jouiss. janv. 70.	321 25	1	25	»
4 % jouissance 22 septembre.	70 80	»	»	»	Crédit Mobilier	215	»	»	»	Crédit Mobilier esp., j. juillet.	485	»	»	»
5 % Emprunt t.	87 30	»	»	05	Crédit Foncier d'Autriche	»	»	»	»	Société autrichienne, j. janv.	890	»	»	»
Obligations du Trésor, t. payé.	422 50	2	50	»	Charentes, 400 fr. p. j. août.	435	»	»	»					
Dép. de la Seine, emprunt 1857	210	»	»	»	Est, jouissance nov.	588 75	»	»	7					
Ville de Paris, oblig. 1855-1860	373	»	»	»	Paris-Lyon-Méditerranée, j. nov.	830	»	»	3					
— 1865, 4 %	437	»	»	3	Midi, jouissance juillet.	607 50	»	»	2 50					
— 1869, 3 % t. payé.	269	»	»	23	Nord, jouissance juillet.	977 50	»	»	»					
— 1871, 3 % 70 fr. payé.	249 75	»	»	»	Orléans, jouissance octobre.	825	»	»	»					
— libéré	251	»	»	50	Ouest, jouissance juillet, 65.	506 25	3	75	»					
Banque de France, j. juillet.	3700	»	»	10	Vendée, 250 fr. p. jouiss. juill.	616 25	»	»	»					
Comptoir d'escompte, j. août.	665	»	»	»	Compagnie parisienne du Gaz.	665	»	»	»					
Crédit agricole, 200 f. p. j. juill.	496 25	»	»	»	Société Immobilière, j. janv.	31 25	»	25	»					
Crédit Foncier colonial, 250 fr.	345	»	»	»										

GARE DE SAUMUR

(Service d'été, 6 mai.)

DEPARTS DE SAUMUR VERS ANGERS.

3 heures 09 minutes du matin, express-poste.	6	—	45	—	—	(s'arrête à Angers).
9	—	02	—	—	—	omnibus.
1	—	33	—	—	—	soir, —
4	—	13	—	—	—	express.
7	—	27	—	—	—	omnibus.

DEPARTS DE SAUMUR VERS TOURS.

3 heures 03 minutes du matin, omnibus-mixte.	8	—	20	—	—	omnibus.
9	—	50	—	—	—	express.
12	—	38	—	—	—	omnibus.
4	—	44	—	—	—	soir, —
10	—	30	—	—	—	express-poste.

Le train d'Angers, qui s'arrête à Saumur, arrive à 6 h. 34 s.

Etude de M^e CLOUARD, notaire à Saumur.

A VENDRE A L'AMIABLE, UNE MAISON

A Saumur, rue de la Grise, n° 9, en parfait état, joignant M. Abellard et le docteur Bouchard. S'adresser à M^e CLOUARD, notaire.

Etude de M^e CLOUARD, notaire à Saumur.

A LOUER DE SUITE,

A des conditions très-avantageuses, Maison, avec son débit de vin tenu par M^e Vincent, à Saumur, rue du Portail-Louis, n° 56 ; cour, hangar et écurie à 16 cases. S'adresser à M. REGNARD, rue d'Orléans, ou M^e CLOUARD. (220)

Etude de M^e CLOUARD, notaire à Saumur.

A VENDRE A L'AMIABLE, UN JARDIN

A Saumur, place du Champ-de-Foire et rue Verte. Contenant environ un hectare vingt-deux ares. Entrée en jouissance de suite ; toutes facilités de paiement. S'adresser, pour traiter, à M. ROBIN, à Terrefort. (216)

M. LAUMONIER, notaire, demande un petit clerc.

M. DÉZÉ, relieur-papetier à Saumur, demande un apprenti.

FABRIQUE D'ENCRE

de PASQUIER, pharmacien, rue du Marché-Noir, Saumur. Cette encre est inaltérable et n'oxyde pas les plumes métalliques.

Nouvelle Encre J. Gardot à Dijon. noire en écrivant, n'oxydant pas les plumes, n'épaississant pas. Nouvelle Encre violet noir copiant même un mois après l'écriture. chez tous les Papetiers.

BENZINE J. GARDOT DIJON

Pour enlever les taches de toutes les étoffes sans odeur et sans altérer les couleurs. 15 FLACON 1/25 & 2/50

A LOUER

Présentement,

APPARTEMENTS au 1^{er}, avec cave et grenier. S'adresser à M. GABORIT, négociant, rue Saint-Jean, ou à M. POISSON, négociant, rue de la Petite-Bilange. (225)

HOTEL D'ANJOU.

M. PETIT, maître d'hôtel à Saumur, a l'honneur de prévenir le public que les pâtés qu'il vend ne proviennent point d'un dépôt qui lui aurait été fait, ainsi qu'on l'a faussement prétendu, mais sont les produits de sa maison. (208)

ETUDES DRUIDIQUES

ET

DES TEMPS PRIMITIFS ET D'INTUITION

DES RACES HUMAINES.

Nouvelle disposition des Triades du Mystère des Bardes de l'Île-de-Bretagne, et observations sur ce monument.

Par A. C. G.

Premier Fascicule : 50 centimes.

(Le second paraîtra prochainement.)

En vente, à Saumur, chez tous les imprimeurs, libraires et papetiers.